



Montreuil, le 6 novembre 2014

- ✓ À l'attention des Secrétaires généraux des syndicats de la Fédération CGT des Services publics
- ✓ Copie aux organisations du CCN et à la direction confédérale

Cher-e-s camarades,

Notre CGT traverse une crise à la suite des révélations médiatiques portant sur l'utilisation problématique de moyens financiers de notre organisation. Cette crise survient alors même que nous menons la campagne pour nos élections professionnelles. Nombre d'entre vous ont indiqué à la Fédération que les faits révélés jettent le trouble dans nos rangs et plus largement parmi les personnels territoriaux, et qu'ils risquent donc d'handicaper notre campagne. Cette situation est bien entendu utilisée par nos adversaires pour nous affaiblir.

Ayant représenté notre Fédération lors du Comité confédéral national, et compte tenu de la situation grave et inédite dans laquelle nous nous trouvons plongés, il me paraît nécessaire de vous faire état des positions défendues au nom de notre Fédération lors du CCN, positions définies à partir d'une consultation du bureau fédéral.

Les membres du bureau fédéral présents ce matin à la Fédération ont approuvé la démarche consistant à ce que je vous rende compte de mon mandat.

S'agissant des débats relatifs aux conséquences à tirer de l'utilisation dévoyée de nos moyens financiers, je regrette d'avoir à dire que les camarades chargés d'animer les débats du CCN n'ont pas su créer les conditions pour que soient prises des décisions permettant de rassembler largement les organisations de la CGT. C'est la raison pour laquelle la Fédération des Services publics n'a pas pris part au vote concernant le texte diffusé le 5 novembre en fin de journée au nom des organisations du CCN.

Si ce texte qualifie à juste titre de « *faute* » le choix de consacrer une somme indécente à la réalisation de travaux dans un appartement en location, il reste imprécis sur un point clé, qui a été pourtant au centre des débats.

En effet, avec de nombreuses UD et fédérations, la Fédération des Services publics a demandé que des organisations du CCN soient associées au travail de la commission financière de contrôle visant à faire la lumière sur les opérations financières mises au jour par la presse. Le vote s'est tenu dans des conditions de confusion inacceptables, ne permettant pas d'identifier les propositions de modification retenues. Cela m'a donc conduit à ne pas prendre part à ce vote, organisé sur la base d'un texte qui n'était pas finalisé au moment du scrutin.

... / ...

Le texte publié hier en fin de journée ne retient que la possibilité pour la CFC de faire appel à l'expertise de camarades d'organisations du CCN.

La transparence totale sur les opérations sujettes à polémique est la condition du rétablissement de la confiance au sein de notre CGT. Compte tenu des insuffisances du travail de la CFC en amont de la réunion du CCN, la participation d'UD et de fédérations aux investigations de la CFC demeure une impérieuse nécessité. C'est à cette fin que le bureau fédéral a fait savoir au président de la CFC et au bureau confédéral qu'il met à la disposition de notre CGT les compétences de notre camarade Christophe COUDERC, Secrétaire fédéral à la politique financière et ancien Secrétaire général de l'UD de l'Ariège.

Les conditions ayant permis les dérives constatées, les finalités de celles-ci et les responsabilités doivent être clairement établies. Sur cette base, notre CGT devra prendre des mesures fermes. Il s'agit tant de tirer les conséquences de ces dysfonctionnements que d'en prévenir de nouveaux, en assurant le plein respect des valeurs et règles de vie de notre CGT. Cela nécessite un processus inédit, à la hauteur de la gravité de la situation.

Je formule le vœu que ce courrier contribue à cet objectif et vous assure de la détermination de votre Fédération à œuvrer en ce sens.

Je vous adresse, cher-e-s camarades, mes fraternelles salutations et mes plus sincères encouragements pour mener notre tâche prioritaire : gagner un vote CGT de haut niveau pour faire aboutir les revendications des personnels territoriaux.

Baptiste Talbot,



Secrétaire général de la Fédération CGT des
Services publics